L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 15 OCTOBRE 1889.

PETITES ANNONCES.

MME R. MURRAU, médiste habituellement (Style Parisien) a transféré son établissement du No 9 Chartres au No 196 rue du Canal. 1er sept—3m.

PERDU—Un cheval couleur canelle. Récompense à ceux qui en feront des nouvelles à Pierre Dange, No 306 rue St-Philippe. 15 oct—7t

ON DEMANDE.

DEUX bonnes, deux faiseurs de sandales. S'adresser H. B. Guinle, 134 rue Dryades. 15 oct—3t

DIX bons dessins et peintres à fresques. S'adresser à l'Opéra Français de la rue Bourbon 15 oct—3t

DEUX jeunes personnes pour un travail facile. S'adresser de 7 à 8 h. du soir, F. N. Arbanas Place Calliope, entre Locust et Freret. 9 oct—7t

A VENDRE.

A VENDRE—A bon marché, vaches laitières d'abord et chevaux de Texas deux, par De Gress & Cie, au Stock Landing. 15 o—3t

UNE grocerie pour cause de départ, au coin des rues Desparte et Bagatelle. 13oct—13 20

POUR cause de décès, le fond de l'atelier de M. Deicous, 61 rue Bourbon, comprenant un joli lot de portes vitrées, de châssis, vitrines et glacières, et un lot d'outils pour charpentier. 13 oct—13,15

A LOUER.

POUR bals, concerts, noces, banquets, la salle de l'Union Bonne Ouvrière, à prix modérés. Pour la location, s'adresser à M. A. Daniel trésorier de la Société, cour Royale et St Pierre.

RESTAURANT et confiseur 120 Bourbon. Prix modérés. S'adresser sur les lieux. 9 oct—6t

DEMANDES D'EMPLOIS.

DES demoiselles arrivant d'Europe désirent se placer. S'adresser à l'Hôtel des Emigrants, No 13 rue Dauphine. 15 oct—1m

UN homme de 27 ans, ancien avocat, ancien journaliste demande emploi de professeur de français de la langue, de l'anglais, de l'allemand ou de l'espagnol dans une famille ou dans un lycée ou collège ou école parroissiale ou libre. Bonnes références. S'adresser à M. Geo. Dart St Gabriel P. O., La. 10oct—10t

UNE jeune fille française désire entrer dans une famille comme institutrice pour donner des leçons de français, d'allemand et de piano. Ecrire à C. L., bureau du journal. 4oct—1mm

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Thomas Bishop et de sa femme Hester Bishop.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,143—Division D—Attendu que Dominick Attenhoper a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Susanna Attenhoper, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 oct—15 20.24

Succession de Susanna Attenhoper.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 27 330—Division E. Attendu que Dominick Attenhoper a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Susanna Attenhoper, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 oct—12 17 20

Succession de Geo. Lauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 27,452—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte rendu présenté par Annie Lauer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 oct—13,18,22

Succession d'August Fleckinger et de sa femme Anna C. Fleckinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,932—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Fleckinger, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et ne n'obligé et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 oct—12 17 20

Succession de Paul De Fossan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,334.—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John B. Vinet administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
12oct—12 17 20

Succession de Mme Eva Blumrert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27 710—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par F. Blumrert, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
4oct—4 9 13

Succession de Enrique De Villa.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 28 073 — Division C — Attendu que Auguste Fernando a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Enrique De Villa, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS, Greffier.
8 oct—8, 13, 17.

Compagnie d'assurances mutuelles
DES MARCHANDS
De la Nouvelle-Orléans.
No 106 rue du Canal.
TRENTE-CINQUIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE
La compagnie public l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte :
Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1889, y compris les primes sur risques de l'année précédente :
Sur risques d'incendie..... $158,386 75
Sur risques maritimes..... 3,042 06
Sur risques de rivières..... 6,628 62
Total des primes..... $168,057 43
Moins —Primes non acquises..... 49,692
Primes nettes acquises au 31 mai 1889..... $118,364 43
Pertes payées :
Sur risques de feu..... 40,848 32
Sur risques maritimes..... 1,507 32
Sur risques de rivières..... 3,847 33
Taxes et dépenses, moins intérêts..... 22,707 36
Réassurances et primes rendues..... 13,840 40
$81,745 20
Profits..... $37,119 14
La Compagnie possède (mai 1889) :
Propriété foncière..... $231,623 20
Actions de banques et de chemins de fer..... 30,443 55
Billets garantis par hypothèques et de prêts de mises..... 77,845 62
Billets renouvelables..... 51,434 76
Primes en cours de collection..... 18,138 82
Certificats d'opt de ville..... 20,307 50
Billets hypothécaires en remboursement..... 4,325 00
Argent comptant..... 19,066 46
$453,735 11
L'exposé ci-dessus est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
Signé F. POURCHÉ, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait sous serment publiquement moi, ce 15me jour de juin 1889.
Signé JAS. FAREY, Notaire
DIRECTEURS.
D. A. Gardner, Geo. A. Shakspeare, M. W. Smith, Jos. Jacobs, Paul Capdevielle, Adam Kohn, Aristide Rogers, John B. Laidlaw, Paul Fazende, H. Dalk, W. Bennett.

GEORGE DEJAN,
Droguiste et Pharmacien,
Coin Bruxe et Bruxles.
Vendeur de drogues, de médicaments, de produits chimiques, de matériaux de toute sorte, etc., etc. Les prescriptions des médecins seront lues avec exactitude jour et nuit.
1 oct—1m

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.
L. S. L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme et ratifiée sur la présente Constitution d'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres lundi de l'année et ont lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.
Nous désirons, par les présentes, que nos présidents à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nos dirigeants et contrôleurs en personne ou étrangers qui nous en donnent l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.
Grand Tirage Mensuel,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 NOVEMBRE 1889
GROS LOT: $300,000
100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.
LISTE DES LOTS:
1 Lot de ..... $300,000, soit $300,000
1 Lot de ..... 100,000, ... 100,000
1 Lot de ..... 50,000, ... 50,000
1 Lot de ..... 25,000, ... 25,000
2 Lots de ..... 10,000, ... 20,000
5 Lots de ..... 5,000, ... 25,000
25 Lots de ..... 1,000, ... 25,000
100 Lots de 500 50,000
200 Lots de ..... 300, ... 60,000
500 Lots de ..... 200, ... 100,000
PRIX D'APPROXIMATION:
100 Lots de ... $500, soit $50,000
100 Lots de ... $300, ... 30,000
1 Lots de: $300, ... 300,000
PRIX TERMINAUX.
999 Lots de $100, soit $99,900
999 Lots de $100, ... 99,900
3,124 Lots se montant à $1,024,800
On demande des agents partout.
Pour les prix à payer par les Clubs, on peut tout renseignement que l'on voudrait avoir. Adressez en mandat. Votre écriture devra être distincte et la signature lisible. On enverra un envoi plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.
IMPORTANT.
Banques par Postal Notes, Express Money Orders, Mandats New York, dans des lettres enfermées. Mandats ordinaires par l'Express.
S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lna.
Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la
New Orleans National Bank,
New Orleans La.
Remarquez-vous que les seules vraies billets vertes de la Loterie de l'Etat de la Louisiane sont vertes et les billets de Chanceux Chanceux sont jaunes. Les billets verts sont signés par M. A. Dauphin, Président, et par les directeurs Beauregard et Early, ses Commissaires de la Nouvelle-Orléans, et ils ont le fac-simile de la Nouvelle-Orléans, en un mot, le fac-simile du tout. Rien ajouté ni omis.
Tous les coupons "Impétueux", "Original Little Louisiana", "Chanceux" et autres imitations, l'image trompe de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, ou de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, par des personnes inconnues de la Louisiane, sans doute, sont vendus et distribués dans les rues et ailleurs, et ne sont pas, et ne seront jamais, ni autorisés, ni reconnus par la Loterie de l'Etat de la Louisiane, ni par ses agents, ni par ses Commissaires, ni par personne.
Ne jouez pas à ces jeux frauduleux, ces coupons